

LA GARANCE

Rubia tinctorum-Rubiaceés

Plante tinctoriale, cultivée abondamment pour la teinture rouge extraite de ses rhizomes

DESCRIPTION : la garance est une plante vivace d'un mètre de hauteur environ. Ses racines à section carrée plongent jusqu'à 80 centimètres de profondeur et tachent les mains en rouge.

Les pigments que contient la racine sont si puissants que la garance teinte le lait en rouge et jusqu'aux os des animaux qui la consomment.

Les feuilles ont sur les bords et sur la nervure principale de petits aiguillons qui permettent à la plante de s'appuyer sur les autres plantes.

Les fleurs s'épanouissent en été. Les fruits charnus (baies) sont noirs. En automne, on récoltait les plants âgés de plus de deux ans. Dans les garancières du Vaucluse, ce travail épuisant mobilisait toutes les forces. La fourche à garance, maniée par deux hommes, permettait d'extraire la racine.



Les racines

étaient ensuite séchées au soleil, battues pour en éliminer la terre avant d'être réduites en poudre, la garancine, grâce à de puissants moulins à garance. Elle constituait la forme marchande. Mélangée à l'alun elle fournissait un rouge vif très prisé au Moyen Age pour les vêtements de fête, et plus particulièrement les robes de mariées.

DISTRIBUTION : Originaires de Perse, elle est cultivée dès l'Antiquité au Moyen-Orient et dans le bassin méditerranéen, puis acclimatée dans le sud de la

France et en Alsace-Lorraine. Elle subsiste dans certaines ruines féodales. Cette culture fut abandonnée au XVI^{ème} puis réintroduite dans le comté d'Avignon au XVIII^{ème}. Dans nos régions, existe à l'état spontané une autre espèce, *Rubia peregrina* ou *Garance voyageuse*, également tinctoriale mais plus grêle.

La garance est une plante qui a fait la renommée de Haguenau. Elle s'est particulièrement bien adaptée sur son sol sablonneux. Elle a fait la fortune de grands propriétaires tels les familles Hoffmann, Barth, Hager, Hallez.



UTILISATIONS ET HISTOIRE : Textile : c'est une des plus anciennes plantes tinctoriales employées vraisemblablement dès le néolithique. Elle est citée dans les premiers écrits sumériens, puis dans la Bible.

Les bandelettes de Toutankhamon lui doivent leur rouge. Essor des cultures sous l'empire romain en Occident et au Proche Orient, puis déclin en Occident. La pénurie est enfin percée avec le protectionnisme de Colbert, les nouvelles plantations dans le Vaucluse puis le sinistre est définitif avec les pigments de synthèse.

Au Japon, les armures des combattants du Moyen Age étaient faites de pièces de métal réunies par une multitude de tresses de soie disposées de manière à former des motifs. Elles étaient teintées en rouge comme les bannières pour impressionner l'ennemi.

Elle était employée abondamment pour les uniformes de l'armée française jusqu'à la première guerre mondiale.



soldat français en 1914



Moulin St Pierre (ancien moulin à garance)
aux Taillades sur le canal de Carpentras

Beaux arts : les peintres fabriquaient une laque couleur de groseille écrasée. L'art occidental en fait grand usage des fresques de Pompéi à Renoir. Mais il y a encore peu, en Australie, les artistes arunta confectionnaient une peinture à base de garance pour décorer leurs sculptures et réaliser leurs peintures sur rochers.



Palette de peintre avec le rouge de garance foncé



Usage Médical :

Au premier siècle de notre ère, selon le « *De la matière médicale* », traité de *Pedacius Dioscoride*, médecin grec « Sa racine est menue, longue et rouge. Elle provoque l'urine & pour cette raison est fort bonne à la jaunisse, aux sciatiques, & aux paralytiques, prise en breuvage en eau mêlée. Enduite avec vinaigre, elle enlève les taches blanches engravées dedans la peau »

Au XVIIème siècle, *Garidel*, avocat à Aix en Provence, fait des études de médecine et cite dans son livre « *Plantes qui naissent aux environs d'Aix* » la

garance « qui débouche les obstructions du foy, de la rate et de la matrice »

D'après « *le dictionnaire des plantes qui guérissent* » du **Docteur Debuigne** , la garance serait recommandée contre la jaunisse, l'anémie et les dartres.

Les Arabes l'emploient encore pour ses propriétés diurétiques.

Les principes actifs seraient l'acide rubérythrique, la purpurine etc.

La plante est cancérigène et peut causer des anomalies congénitales et des fausses couches.

ENNEMIS : Le papillon de nuit appelé « sphinx du gaillet ou sphinx de la garance » se nourrit de garance.

CALENDRIER REPUBLICAIN :

Dans le calendrier républicain, la garance était le nom attribué au 23ème jour du mois de brumaire (22 octobre au 20 novembre).